

# Conseil municipal du 19 juin 2018

Présents : Mesdames THÉRON, ARNOULT, CARREBE, DOUSSOT  
REGAFLEDDO, COSTES,

Messieurs BREYAND, ROUSSAUD, EARD, RESTES, BOUCHER  
QUEINNEC, REVEILLÈRE

Isabelle HAYER ayant donné pouvoir à Yvan QUEINNEC

Excusés : Francis CONDAT

Secrétaire de séance : Claire Doumot

La séance est ouverte à 20<sup>h</sup> 07

I

Validation du certificat adhésif relatif des travaux  
terminés au 31/12/2017

Madame Regafreddo explique que nécessité comptable de  
passer des écritures d'un compte de travaux en cours vers  
un compte de travaux réalisés (chap-21) pour la construction  
des locaux sportifs

Accepté à l'unanimité

II

Adhésion au service commun de restauration du Sicoval

Mme Doumot explique le fonctionnement du service  
commun de restauration du Sicoval ainsi que les avantages  
à adhérer à ce service.

Après cet exposé, M le Maire propose l'adhésion de la  
commune au service commun de restauration du Sicoval  
pour l'année scolaire 2018-2019.

Accepté à l'unanimité

III

Tarifs cantines à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018

M le Maire propose de revoir les tarifs de la cantine qui  
seront à la charge des parents à compter de sept 2018.

Prix du repas maternel : 3,39 €

Prix du repas en élémentaire : 3,49 €

Prix du repas adulte : 5,07 €

Les prix du service Alae ne seront pas réévalués cette année.

Accepté à l'unanimité

IV

Dissolution du SIVU - EILSET - Décision portant adoption  
des modalités de répartition de l'actif et du passif du SIVU.

Les modalités de répartition de l'achif (hors patrimoine) et du passif sont définies comme suit :

Escarpens : 58,5 %

Labège : 38,4 %

Angielle : 9,1 %

D'après cette répartition, ce qui revient à Angielle comprend 3 flûtes à bec.

On révoillière propose à l'assemblée d'accepter la répartition proposée.

Accepté à l'unanimité.

## V Ouverture de la haine au public jusqu'à 19<sup>h</sup> le mercredi.

On Révoillière expose les résultats de fréquentation sur les 22 mercredis concernés sur la période : 9 passages dont 3 retraités et 1 élus.

Compte tenu des conséquences sur les agents d'accueil et du peu de fréquentation, il est proposé de modifier les horaires d'ouverture du mercredi comme suit :

9<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> - 14<sup>h</sup> 18<sup>h</sup>

Décision acceptée par 13 voix pour et 1 abstention.

## VI Approbation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées du Sicoval au le transfert de la compétence gestion des aires d'accueil des feux du village.

La commission s'est réunie le 11/12/2017 afin d'approuver le rapport de la CLECT établi le 28/11/2017. Le Sicoval a transmis à la commune ce rapport pour validation.

Approuvé à l'unanimité.

## VII Proposition du SDEHG pour le remplacement de divers candélabres sur la D94 et en Talama

Suite à la constatation de divers candélabres défectueux sur la commune, M. Bouches s'est chargé de demander des devis au SDEHG. Ce dernier a proposé de remplacer un ensemble de candélabres sur la D94 et en Talama. Le coût de l'opération est évalué à 86 350 €.

Après contribution financière du SDEHG, le rest à charge de la commune s'élève à 17 488 €.

Cette installation & fermeture des ampoules led basse consommation peut entraîner des économies d'énergie. La mise en charge de ces travaux & fermeture le budget 2019 - la proposition est il est proposé à l'assemblée d'accepter cette décision de municipalité.  
Acceptée à l'unanimité.

### VIII Choix de nom d'une nouvelle rue -

Dans le cadre de la construction d'un nouveau lotissement situé au côté droit du chemin de Périole depuis la D94. Il est nécessaire de déterminer le nom ainsi que les numéros de cette voie.

On qu'en plus rappelle, qu'il est important de numéroter les voies pour l'arrivée des secours.  
Le Maire propose au conseil municipal le nom :

IMPASSE de PÉRIOLE

Il propose également d'attribuer des numéros à partir de la première maison à l'entrée de l'impasse de Périole en suivant jusqu'au bout de l'impasse, soit du numéro 1 au numéro 4.

Approuvé à l'unanimité.

### IX Questions diverses -

● Mireille Anoulet fait part des décisions prises au précédent conseil et d'informations diverses :

- EIT 85T

Tarifs des inscriptions, règlement intérieur sont en cours - les 4 Co

Ont été présentés mes travaux mépris sur les équipements hydrauliques (E) changement de chaudière, changement piscine : changement de liner (du 3 au 20/09/18)  
Prix aux œuvres handicapés sur les 3 équipements.  
Etude de financement en cours avec répartition financière sur les 4 communes : Escalquens, La Jège, St Pierre Auzielle.

- Sicoval.

Fin de la ZAC du Canal, vente des locaux de l'ex Sivoval de Nantillac à la commune de Nantillac, arrivée de la fibre (par Auzielle - 2019-2020), SPL Euvoca, d'ici 2022 sur le Sicoval.

Crypte recueillie de la commission technique "Transport et communication sur les hauts" -

- Joseph Réveillère rend compte de la conférence des Nains : - intervention du Commandant MONTAGNE sur la Politique de Sécurité au Quotidien - renforcement des contacts avec les habitants, les commerçants, les élus - Accueil des promues âgées ou dépendantes sur le territoire.

- Lucie THÉRY informe de sa participation à une réunion PEACE Partners d'Éducation Artistique et Culturelle de l'Enfant qui visait à mutualiser les offres sur le territoire du Sicoval - Une autre réunion aura lieu en septembre.

- M. Quéinnée suggère que nous répondions à l'appel à projet du CDR pour le soutien à la démocratie participative sur le sujet "Réflexion sur l'amélioration de la commune".

La séance est levée à 20h55

Clément     
     
  